RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

GROUPE INVESTISSEMENTS DE LILLAH
Société Par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 7 000 euros
Siège social : 4 Rue Paul Verlaine
CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (Côte d'Or)

R.C.S. DIJON 882 974 090

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 01 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six,
le premier juillet à 09 heures,

Mr Bouaza ABDELILLAH,
Demeurant [redacted]
Associé unique, et Président

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- transfert de siège social,
- modification corrélative des statuts,

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer à compter de ce jour le siège social de la société à DIJON (21) 4 impasse Boucher

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Corrélativement à la première résolution, l'associé unique modifie l'article 3 des statuts comme suit :

ARTICLE 3 : SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à [redacted] .

La suite de l'article est inchangée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.

Bouaza ABDELILLAH

[redacted]